

Le Service Civique : un dispositif d'engagement

*Au niveau national la Ligue de l'enseignement compte :
6000 volontaires par an
1900 structures nous font déjà confiance*



**FÉDÉRATION
SEINE-ET-MARNE**

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous



Qu'est-ce que le service civique ?



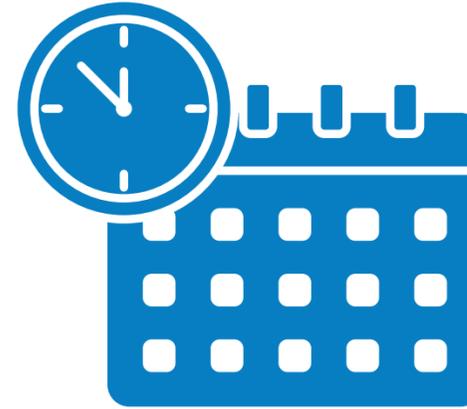
Un dispositif d'**engagement citoyen** pour les jeunes de **16 à 25 ans** jusqu'à **30 ans en situation de handicap**

Une mission d'**intérêt général**



Code du service national (10 mars 2010)

L'objectif "renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée".



Mission de **6 à 12 mois**
Contrat d'engagement de **24h à 35h** par semaine



504,98 € par mois, versée par l'État
+ 114,85€ supplémentaire par mois, à la charge de la structure d'accueil
= 619,83 € net

Accueillir un volontaire

Agrément propre

Démarche longue et fastidieuse auprès des services de l'Etat Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).
Agrément valable 3 ans

Intermédiation

La structure d'accueil bénéficie de l'agrément d'un autre organisme. À ce titre, la structure d'accueil n'a pas à formuler de demande d'agrément auprès des services de l'Etat.
La ligue de l'enseignement se charge de l'administratif et la structure d'accueil se concentre sur l'accompagnement.

*La structure d'accueil ne peut pas accueillir plusieurs volontaires en cumulant les 2 agréments : avec son agrément propre **et** avec l'agrément de l'intermédiation.*



Que fait l'organisme d'intermédiation pour la structure d'accueil ?

- Met à disposition son agrément Service Civique
- Accompagne dans la **rédaction** de(s) mission(s)
- **Diffuse** l'offre de mission sur le site de l'Agence du Service Civique
- Aide au recrutement
- Prend en charge le **suivi administratif** (rédige le contrat) **et financier** de la mission, dans le cadre d'une convention de mise à disposition
- Organise la **Formation Civique et Citoyenne (FCC)** et la formation **Secourisme Premiers Secours (PSC1)** des volontaires
- Accompagne le volontaire dans son **projet d'avenir**
- Propose à vos bénévoles et salariés des **formations pour les tuteurs** des volontaires.
- **Double tutorat** pour les volontaires
- Bénéficie du **réseau** de la Ligue de l'enseignement
- L'accompagnement de la Ligue est sur mesure, adapté aux besoins des structures d'accueil.



ILS SONT ARTISTES,
ELLES SONT HABILES,
ILS SONT SURPRENANTS,
ELLES SONT ÉNERGIQUES,
ILS SONT MOTIVÉS.

LES JEUNES VEULENT S'ENGAGER

ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS LOCALES,
ACCUEILLENZ UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE
POUR DONNER DE L'ÉLAN À VOS PROJETS.
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT VOUS ACCOMPAGNE.



Les quatre bonnes raisons de passer par l'intermédiation



Gagnez du temps en bénéficiant de notre agrément.



Prise en charge des démarches administratives
Il ne reste qu'à votre charge l'indemnité et le tutorat.



Prise en charge de toutes les obligations légales: accompagnement projet d'avenir, FCC et PSC1, formation tuteurs, bilan.



Savoir-faire et expertise
Mise en place du savoir-faire à disposition des volontaires qui souhaitent débuter un parcours professionnel dans les métiers de l'animation et du sport.

Les 10 domaines d'action de mission

Les missions de Service Civique s'inscrivent toutes dans une de ces dix thématiques prioritaires.



ÉDUCATION



SANTÉ



SOLIDARITÉ



MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ



SPORT



DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET ACTION HUMANITAIRE



ENVIRONNEMENT



INTERVENTION D'URGENCE EN CAS DE CRISE



CULTURE ET LOISIRS



CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Pourquoi accueillir un volontaire ?

Pour les jeunes de votre territoire :

Favorise leur engagement citoyen et renforce votre politique en faveur de la jeunesse. Il leur donne un espace pour s'engager, découvrir de nouvelles choses et s'exprimer.

Pour votre collectivité :

Cela permet d'expérimenter des projets d'innovation sociale, de renforcer la qualité du lien avec le public et d'aller à la rencontre de nouveaux publics. C'est l'influence positive d'un regard neuf et jeune. C'est s'engager pour soutenir la jeunesse et développer ses projets.

Pour l'ensemble des habitants :

Tous peuvent ainsi bénéficier d'actions de cohésion sociale et d'une nouvelle proximité avec les services publics.

La charte du service civique à la Ligue

En accueillant un volontaire, la structure s'engage, aux côtés de la Ligue de l'enseignement, à :

- Ouvrir le service civique à tous les jeunes,
- Veiller à ce que le volontariat ne fragilise ni l'emploi ni le bénévolat,
- Lutter contre la précarité des jeunes,
- Donner aux jeunes les moyens d'être acteurs de leur mission,
- Accompagner les volontaires,
- Faire participer pleinement les volontaires à la vie d'un mouvement.

Quel est le profil d'un volontaire ?



Etudiant



Lycéen



Jeune décrocheur



Jeune en année sabbatique

- Jeunes qui n'ont pas obtenu leurs voeux ParcoursSup
- Etudiants qui ont abandonné leurs études
- Validation de stage par l'Université

Témoignages de volontaires



“Ce qui a motivé mon choix c’était vivre une nouvelle expérience et développer ou d’acquérir de nouvelles compétences, [...] donner de mon temps libre au profit d’autres personnes, au service du collectif, faire de nouvelles rencontres et prendre le temps de réfléchir à mon projet professionnel. Ma mission [...] m’a permis d’évoluer et de développer de nouvelles compétences. [...] Grâce aux relations j’ai pu trouver une alternance [...] et avoir des précieux conseils des tuteurs. Le service civique je le recommande c’est enrichissant et ne peut que être bénéfique !” Y.Aalilouche



*[...] Je souhaitais avoir une première expérience dans le monde du travail. Ayant été accueilli dans une agréable structure, j’ai pu comme je le souhaitai me faire une idée de ce qui m’attendrai plus tard.[...]
La mission m’a apporté une évaluation de mes capacités. Ce que je pouvais faire mais également ce que je ne pouvais pas faire. [...] Elle m’a aidé à savoir quels étaient mes qualités et mes défauts.
Cette mission m’a aidé à concrétiser ce que je voulais faire plus tard.
A. Owono.*



*“Ma motivation initiale à m’engager [...] était l’indemnité un soutien financier non négligeable en tant qu’étudiant. D’autre part, j’étais animé par une volonté sincère d’aider les enfants en difficulté. [...] Le service civique a été une étape cruciale de mon développement personnel. Il m’a confronté à la réalité du terrain, et m’a poussé à réfléchir profondément sur mes aspirations futures et la manière dont je peux effectivement apporter ma contribution au monde.”
I. Aslipak*



Témoignage de structure d'accueil

“Accueillir des jeunes volontaires dans notre collectivité nous permet d’avoir un regard extérieur sur les services que nous proposons à la population, et ainsi d’améliorer le service rendu.

Cela nous donne également l’occasion de pouvoir aider notre jeunesse à s’intégrer dans notre société et de trouver sa place dans son environnement.”

Une communauté d’agglomérations de 124 000 habitants

En bref le service civique c'est...



Une mission
d'intérêt général



De 24h à 35h
hebdomadaires



619,83 €
d'indemnités



Pour les jeunes
de 16 à 25 ans

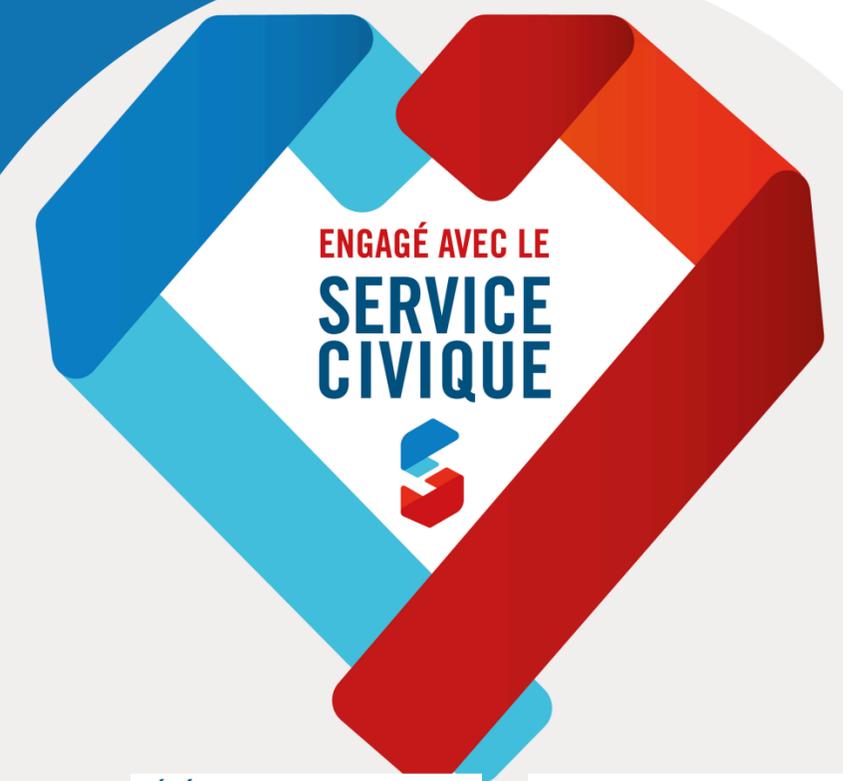
Les + de la Ligue de l'enseignement c'est...

Accueillir un volontaire en Service Civique, c'est s'engager pour la jeunesse au service de l'intérêt général. Le faire avec la Ligue de l'enseignement, c'est être accompagné à chaque moment et bénéficier de l'expertise du premier réseau territorial indépendant de soutien au service civique. C'est bénéficier des avantages du réseau de la Ligue.



Ce n'est pas...

- un salarié, un bénévole ou un stagiaire
- une personne indispensable au fonctionnement courant de la collectivité
- la personne qui se charge des tâches administratives et logistiques liées au fonctionnement courant de l'organisme (secrétariat, standard, gestion de l'informatique ou ressources humaines, comptabilité...)
- un recrutement classique, seul la motivation et le savoir-être compte (aucune obligation de diplôme)
- un contrat service civique n'est pas renouvelable



Le service civique permet l'engagement des jeunes pour des missions d'intérêt général : ce n'est pas une politique de l'emploi

Service civique

Stage

Apprentissage

Nature

Contrat Engagement volontaire

Convention de stage

Contrat d'apprentissage



Objectifs

Renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale, conforter l'apprentissage de la citoyenneté et mûrir projet de vie

Dans le cadre d'un cursus sous statut scolaire ou étudiant, ayant pour objet de favoriser l'acquisition de certaines des compétences prévues par le diplôme

Permet de former un jeune tout en l'acculturant au métier qu'il exerce dans l'entreprise ou l'organisme public d'accueil afin de le rendre pleinement opérationnel



Bénéficiaires

Jeune de 16 à 25 ans voir 30 ans en situation de handicap

Etudiant

Etudiant



Rôle de l'organisme d'accueil

Accompagner le jeune dans un parcours de citoyenneté et son projet d'avenir

Accompagnement pédagogique pour l'acquisition de compétences

Accompagnement au métier par un maître d'apprentissage

Contactez-nous :

La Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne

Ferme Saint Just - Bâtiment D

11 rue de la libération

77000 Vaux le pénil

01 77 68 19 25 - 07 88 81 70 51

mission.associative@laligue77.org

www.laligue77.org

